

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association LES RAYONS VERTS

09/04/2022 à VENERQUE

Le 9 Avril 2022 à 11h00, les fondateurs de l'association *LES RAYONS VERTS* se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle de l'Oustalet , 31810 Venerque. .

Sont Présents ou représentés :

Dominique Blanchot, 31870 Beaumont sur Lèze

Hélène Breton, 31810 Venerque

Jacques Breton, 31810 Venerque (procuration à Mme Hélène Breton)

Régine Cazalens, Beaumont sur Lèze

Max Cazarré, 31410 Noé

Serge Deiscadeillas, 31870 Lagardelle sur Lèze

Jacques Doumerc, 31810 Venerque

Nadia Estang, 31810 Venerque

Manuel Garcia, 31810 Clermont le Fort (procuration à Mr Vincent Réquillart)

Jean Paul Gardette, 31670 Labège

Jean Claude Giraud, 31870 Lagardelle sur Lèze

Christian Houlbert, 31450 Montgiscard

Manuel Lopes, 31810 Venerque

Jean Jacques Marquez, 31810 Venerque

Annie Martinez, 31810 Clermont le Fort (procuration à Mr Vincent Réquillart)

Guillaume Planche, 31810 Venerque

Marianne Planche, 31810 Venerque

Vincent Réquillart, 31810 Venerque

Frédéric Robert, 31810 Le Vernet

Jacques Serradell, 31810 Venerque

Mathieu Spérandio, 31810 Venerque

L'assemblée générale désigne Jacques DOUMERC en qualité de président de séance et Frédéric ROBERT en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association ainsi que le projet de convention qui sera établie avec la SCIC SAS ICEA. Il accueille notamment les représentants

d'ICAE (M. Gardette et Houlbert), le représentant de la commune de Lagardelle-sur-Lèze (M Giraud), la représentante de la commune de Venerque (Mme Estang), le vice-président du Pays du Sud Toulousain en charge des énergies renouvelables (M Cazarré).

Le président rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation et adoption des statuts ;
- Convention avec la SCIC SAS ICEA
- Montant des cotisations
- désignation des premiers membres du conseil

Mr Réquillart expose les motifs du projet de création de l'association, le projet de convention avec la SCIC SAS Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative (ICEA) (n°822 429 486 R.C.S. Toulouse).

La discussion porte notamment sur le fonctionnement d'ICEA, les liens entre la future association et ICEA et le fonctionnement futur de l'association. Il est notamment recommandé à l'association de se rapprocher de l'AREC.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association LES RAYONS VERTS siège : Mairie de Venerque, 12 Place Saint Pierre, 31810 Venerque

2^{ème} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive adopte la convention liant l'association à la SCIC SAS ICEA. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} délibération : L'assemblée vote le montant des cotisations 2022

- Le montant de l'adhésion individuelle est de 10 €. Toutefois, les personnes qui deviendront sociétaires d'ICEA dans l'année seront exonérées de cette cotisation
- Le montant de l'adhésion pour une association est de 10 €
- Le montant de l'adhésion pour une collectivité locale ou une société est de 50 €

5^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil les personnes suivantes :

BLANCHOT Dominique,
DESCADEILLAS Serge,
DOUMERC, Jacques,
ESTANG Nadia,
LANGRY Jean,
LAULHE Sylvie,
LOPES Manuel,
MARQUEZ Jean-Jacques,
MIGLOS Alain,
PLANCHE Guillaume
PLANCHE Marianne
REQUILLART, Vincent
ROBERT Frédéric
SPERANDIO Mathieu,

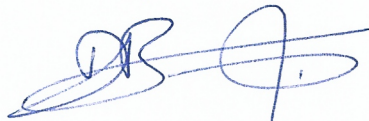
Le représentant d'ICEA sera nommé lors de l'AG d'ICEA qui aura lieu de 14/05/2022. A titre provisoire, Christian HOULBERT représentera ICEA.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Fait à Venerque le 09/04/2022

Dominique BLANCHOT



DOUNEAC Jean



SERANDIO Nathalie



Vincent REQUILLART



ROBERT F.édouard

